

SCHWEIZERARMEE
DIVISIONÄR BERNHARD MÜLLER
Papiermühlestrasse 20
3003 BERNE

Sion, le 21 janvier 2019

Emplacement extérieur de SION – planning 2019

Monsieur le Divisionnaire,

Votre courrier de janvier 2019 concernant le planning 2019 pour l'emplacement extérieur de Sion et des autres bases suisses nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

Vos commentaires ainsi que le planning établi ont suscité, au sein de notre Comité, une réflexion approfondie et généré les observations et questions suivantes groupées en deux grands thèmes :

- **Piste et infrastructures** :

- La piste et ses abords sont à l'état de neuf.
- Les locaux aux abords de la piste ne sont pas utilisés, ni mis à disposition de sociétés ou autres groupements de vol à moteur.
- La formation et le maintien du niveau de formation des aiguilleurs Skyguide (Quadradar) s'intensifie.
- Le maintien d'un groupe de 11 mécaniciens.
- La construction d'un radar MALS PLUS sur le site de Sion.

Question : L'emplacement extérieur Sion est-il prévu à plus ou moins long terme pour une utilisation plus intensive, comme base aérienne avec escadrille ?

- **Mouvements opérationnels** :

- Le nombre de vols a fortement augmenté en 2018.
- Les exercices - interception avec 3 avions, acrobatie, murs du son franchis et divers - dans l'espace aérien valaisan se multiplient.
- La surveillance aérienne PA24 se fera 7 jours sur 7 en 2019, de 08h00 jusqu'à 22h00 et Sion sera base de dégagement.
- Les exercices de nuit dans le cadre de PA24 vont doubler et se dérouleront les lundi et mercredi soir.
- Quadradar avec 18 semaines planifiées sur la base de Sion (2 jours : mardi et jeudi, le matin). Ce seront 2 à 3 passages à basse altitude pour 2 jets à réaction.

- Des vols d'instruction sur FA/18 sont planifiés durant 6 semaines : le mois de février et ce, jusqu'à la mi-mars.
- Des vols d'évaluation de nouveaux avions de combat sont prévus d'avril en juin à Payerne.

Questions :

- *Pourquoi autant de vols ? Sont-ils vraiment indispensables et si oui uniquement sur sol suisse ?*
- *Si oui toujours, alors pourquoi ne pas mieux répartir ces vols entre les Grisons et le Valais, qui sont les deux principaux terrains d'exercice des Forces aériennes ?*
- *A ce rythme d'utilisation intensifié, les FA/18 vont devenir rapidement obsolètes ! Est-ce l'objectif ?*
- *Si tel était le cas, les nouveaux avions devraient donc entrer en service dans un délai relativement court ?*
- *Que se passera-t-il durant l'évaluation des nouveaux avions de combat (report des vols FA/18 de Payerne sur Sion) ?*
- *Que va-t-il se passer durant la période de transition de mise en service des nouveaux avions et de l'abandon des FA/18 ? L'emplacement extérieur de Sion sera-t-il utilisé plus intensément ?*

.....

Nous attendons volontiers votre prise de position sur ces thèmes et vous prions d'agréer, Monsieur le Divisionnaire, nos salutations les meilleures.

Association Aras
Par son Président
Jean-Paul SCHROETER

Copie à : Benoit Studemann, Cdt de la base aérienne de Payerne - mail.
Philippe Varone, Président de la ville de Sion – mail.
Christophe Darbellay, Conseiller d'Etat, en charge du dossier - mail.